

Les crédits

Les Canadiens ont compris ce que la plupart de nous avons compris il y a longtemps, que la vie n'est pas juste. Il existe un proverbe qui dit plus ou moins ceci: Reconnaître que la vie est dure vous la rend plus facile. Pourtant, il y a toujours dans cette Chambre quelqu'un pour dire que nous devons faciliter la vie aux gens. Que nous devons leur rendre la vie plus équitable. Les Canadiens savent parfaitement que chacun est l'artisan de sa propre vie.

Nous parlons aujourd'hui de la notion d'égalité. Égalité signifie essentiellement justice et impartialité. C'est ce que dit le dictionnaire. Le gouvernement ne peut pas rendre la vie juste. Le Parlement ne peut créer l'égalité pas plus qu'il ne peut légiférer la bonté et la compassion.

L'ancien président américain Calvin Coolidge a déclaré ce qui suit: «La population ne peut s'attendre que le succès vienne de la loi. L'industrie, l'économie et la force morale ne découlent pas de la loi ou de la fermeté. Le rôle du gouvernement n'est pas de réduire l'effort. Il ne peut offrir de substitut aux valeurs du service. Bien sûr, il peut combler des lacunes et reconnaître un mérite extraordinaire. Les gens normaux doivent se prendre en charge. L'autonomie gouvernementale, c'est l'autosuffisance.»

Est-ce dire que l'injustice et la discrimination sont acceptables? Bien sûr que non. Ce n'est pas le gouvernement qui fait agir avec justice et impartialité. Nos actes résultent des décisions que nous prenons en tant qu'individus.

Le gouvernement, c'est nous, c'est une partie de nous. C'est ce que nous créons en tant que société. Dans une démocratie surtout, il reflète ce que nous voulons. C'est pourquoi nous choisissons des représentants à qui nous demandons de remplir nos souhaits. D'une certaine façon, certains pensent que le gouvernement devrait créer une éthique qui n'existerait pas sans cela.

• (1515)

Il y a des choses que nous pouvons et devrions faire pour agir avec plus d'équité et d'impartialité. Nous devrions faire ces choses, mais il n'y a pas lieu de légiférer à cet égard.

Les Canadiens veulent qu'on les traite comme des individus. Nous sommes importants au seul fait de notre existence, et non de notre relation dans un groupe. Nous sommes importants comme individus, non pas à cause de notre appartenance à un sexe, de notre rang ou du pigment de notre peau. Ces choses importent peu.

Ce qui compte c'est ce que nous avons dans le cœur, ce dont nous sommes capables et l'effort que nous déployons pour réussir ce que nous jugeons important. Voilà ce qui compte. Nous devons nous rendre compte qu'il faut miser sur cette confiance en soi, sur ce désir d'exceller.

Au Canada, on semble penser qu'on nous doit quelque chose, que nous avons droit à des choses pour lesquelles nous nous battons depuis des siècles en tant qu'individus. Il nous les faut. Ce n'est ni pratique ni raisonnable. Cela va à l'encontre de toute l'expérience humaine.

Certains de ces principes ont été appliqués ailleurs dans le monde et, aux États-Unis, on a constaté l'échec de la tentative pour traiter avec une prétendue égalité les différents groupes. Les inconvénients se sont révélés nettement supérieurs aux avantages qu'on attendait de tels programmes. Ce n'est pas faute de bonnes intentions. C'est très bien. Nous voulons tous la justice. Nous voulons tous que les gens réalisent leur plein potentiel.

Je prétends que ce n'est pas quelque chose que l'on peut leur donner. C'est quelque chose que l'on ne peut obtenir qu'en travaillant. La façon de s'assurer que les gens aient les meilleures chances possibles d'atteindre leurs objectifs est de les traiter comme des personnes, de leur donner des chances égales, mais de les laisser atteindre par eux-mêmes les résultats qu'ils veulent.

Abraham Lincoln disait: «Si vous avez ce qu'il faut, le monde prendra ce que vous avez.» Je pense que c'est exact. Nous ne devons pas partager le monde en groupes. Nous devrions travailler ensemble en tant que membres actifs de la société, en tant que personnes ayant un potentiel à réaliser.

Il est important que chacun d'entre nous s'engage, dans ses relations avec les autres, à être juste et impartial, aussi bien en public qu'en privé. C'est quelque chose de nécessaire, mais qui n'a pas besoin de faire l'objet d'une loi. Ce n'est pas quelque chose qui nous est dû, mais une chose pour laquelle nous devons travailler et essayer d'obtenir par nous-mêmes. Cela ne peut pas être imposé par une loi. Je prétends qu'agir différemment c'est détruire, dans l'esprit des individus, ce que nous voulons avoir.

Je pense que nous applaudissons tous au principe de cette motion, que nous voulons l'égalité d'accès pour tous et que notre Charte des droits déclare que nous sommes tous égaux devant les lois de ce pays. Cependant, donner des privilèges spéciaux ou une aide spéciale à des groupes particuliers c'est leur refuser le droit d'atteindre leurs objectifs par leurs propres moyens et par leurs propres efforts. Nous ne devrions pas nous engager dans la voie que trace cette motion.

• (1520)

Mme Maria Minna (Beaches—Woodbine, Lib.): Madame la Présidente, j'ai trouvé l'ensemble du discours de la députée intéressant. Elle a parlé d'individualisme, comme si nous étions seules et pouvions nous suffire à nous-mêmes.

J'ai l'impression qu'à son avis il n'y a jamais eu et il n'y a toujours pas de raison de s'inquiéter de racisme ni de sexisme dans ce pays. Il n'y a pas de stéréotypes concernant les personnes handicapées. Et pourtant, elle sait pertinemment que ces personnes ont comparu devant nous et nous ont dit que même pas 2 p. 100 d'entre elles avaient fait des études universitaires et qu'à peine 2 p. 100 avaient un emploi correct à cause des stéréotypes et du racisme. Et il ne s'agit là que des personnes handicapées physiquement. Je ne parle même pas des situations où le racisme entre en jeu.